



Montréal, le 28 avril 2015

**Me Sonia LeBel, avocate**  
Procureur en chef  
C.E.I.C.  
600 rue Fullum, sous-sol – secteur 0570  
Montréal (QC)  
H2K 3L6

Objet : préavis de rapport défavorable  
Gaëtan Biancamano

---

Madame,

J'accuse réception de votre courrier daté du 15 avril 2015. La première allégation me reproche d'avoir, en 2006, « organisé et dirigé un appel de qualification et d'offres visant à faire gagner à Constructions F. Catania le contrat du Faubourg Contrecoeur ».

Les mots clés du reproche formulé signifient que j'aurais été l'âme dirigeante de l'opération litigieuse. La preuve faite devant la CEIC ne soutient aucunement, de façon prépondérante, l'allégation faite.

La policière Isabelle Toupin, dans son témoignage (vol.49), fait référence à une lettre datée du 20 février 2006 provenant de la firme d'urbanistes GGBB à l'attention de Paolo Catania. Elle a résumé le contenu de la lettre comme suit :

Et cette lettre ce qu'elle dit c'est que monsieur Paolo Catania va avoir accès à des rapports, entre autres, des rapports qui concernent tous les rapports d'experts pour le Faubourg Contrecoeur qui sont déjà faits, qui sont produits en date du mois de février deux mille six (2006) [p.25]

Incidentement, la policière Toupin n'a pas établi que la lettre en question fut signée par moi. Pour ma part, je n'ai pas souvenir d'avoir signé cette lettre. Tout ce que madame Toupin a pu confirmer c'est que la lettre « venait de GGBB ». Elle ajouta ceci : « Le nom qui était marqué sur la lettre provenait de Gaëtan Biancamano ». [p.27]

Par ailleurs, on peut lire le passage suivant dans le rapport policier :

La firme Groupe Gauthier Biancamano Bolduc a remporté l'appel d'offre afin de gérer le processus de qualification. Durant le processus d'appel d'offre pour sélectionner l'entrepreneur du projet Contrecoeur, Daniel Gauthier fait partie du comité de sélection. Il relève directement de Martial Fillion pour le projet Contrecoeur. Il va participer aux réunions décisives au moment où plusieurs membres du complot sont présents. Il va s'assurer que le plan d'affaires soit transmis à Construction F. Catania, sur commande

de Martial Fillion. Il devait s'ajuster aussi pour que les critères de qualification puissent s'arrimer et être acceptés par Construction D. Catania.

Le policier Érick Roy, dans son témoignage, a tracé le profil professionnel de Daniel Gauthier (vol.45) :

Alors c'est un urbaniste pour la compagnie Plania, une compagnie située sur le boulevard St-Martin à Laval. Alors, monsieur Daniel Gauthier était le président de la compagnie Gauthier Biancamano Bolduc incorporée en avril deux mille neuf (2009). Plania est maintenant une filiale de la firme de génie-conseil Dessau Capital incorporée. Monsieur Daniel Gauthier est également président de la compagnie Daniel Gauthier et Associés, urbanistes-conseils et de la compagnie Les Consultants en aménagement urbain et régional Consor. Daniel Gauthier a fait partie du comité de sélection pour le projet du Faubourg Contrecoeur en deux mille six (2006). [p.151-152]

Me Gallant a questionné le témoin Michel Lalonde (vol.55) concernant une rencontre dans un restaurant dans les termes suivants :

**Q.** [...] Pourquoi on a fait ce déjeuner-là, là, là cette fois-ci à la demande de Daniel Gauthier ? Pas « à la demande », là, mais je veux dire, sous son numéro de membre. Est-ce qu'on parle encore de ... Pourquoi monsieur Biancamano, qui n'est jamais là, là, sauf depuis le début est là cette fois-là ?

**R.** [...] En octobre deux mille huit (2008), bien, Gaëtan Biancamano avait, au tout début du projet, à un moment donné, monsieur Gauthier avait été comme ... n'était pas dès le départ impliqué dans le dossier, c'est monsieur Gaëtan Biancamano et c'est Daniel Gauthier qui a repris le dossier. Ça fait qu'il était un petit peu présent au départ. Et puis quand Daniel Gauthier était en vacances, c'était souvent monsieur Biancamano qui remplaçait, t'sais. Ça fait qu'il y avait au moins quelqu'un pour supporter la suite du dossier.

Et, de mémoire, c'était tout simplement un lunch, un peu pour faire le point sur le dossier étant donné que monsieur Biancamano était là, là il n'y avait rien... la continuité du projet, on était dans la construction déjà des infrastructures et les différents bâtiments. Il n'y avait rien, à ma connaissance, de particulier. [p.71-72]

Quant à la seconde allégation, les éléments de preuve ci-dessus démontrent que je ne suis pas la personne responsable qui aurait transmis des renseignements privilégiés à Paolo Catania. D'ailleurs, il est significatif que la poursuite dans le dossier Faubourg Contrecoeur n'a porté aucune accusation contre moi, de complot ou de participation à des infractions.

Bien à vous,



Gaëtan Biancamano